



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 66613

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les perspectives du fret ferroviaire. Alors que le Gouvernement manifeste régulièrement sa volonté de voir le fret ferroviaire doubler en dix ans, la SNCF constate une baisse significative du trafic fret de 8 % et du transport combiné rail-route de 10 % sur les huit premiers mois de l'année. Parallèlement, les tarifs de Fret SNCF vont augmenter de 2 %. Ces chiffres s'inscrivant dans un contexte économique défavorable, les perspectives du fret ferroviaire se révèlent peu encourageantes malgré les déclarations d'intention du Gouvernement en la matière. En conséquence, il lui demande de préciser les raisons de la diminution du trafic du fret ferroviaire et les enseignements qu'il en tire pour préserver et développer cette activité essentielle de la SNCF.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66613

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5530